

LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE

Le N° 5 Cent

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale...
Réclamations...
Annonces anglaises...
la ligne
5 fr.
3 fr. 50
Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier
14, rue Cenfort, à Lyon

ADMINISTRATION

73, rue de la République, aux bureaux du COURRIER DE LYON
Rédaction: (de 7 h. à minuit) 14, rue de la Belle-Cordière

ABONNEMENTS

Trois mois Six mois
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr.
Autres départements... 7 fr. 14 fr.
Etranger et Union postale... 10 fr. 18 fr.
Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,
73, rue de la République, 73

BOURSE DE PARIS

Du 25 mars 1882

500 francs	82 95	Crédit mobilier	630
100 francs	84 02	Crédit Lyonnais	780
50 francs	1 6 50	Union générale	630
10 francs	89 15	Foncière Lyonnaise	...
5 francs	12 15	Autrichiens	645
2 francs	13 15	Lombards	808
1 franc	13 15	Sarragosse	5:3
50 centimes	13 15	Nord-Espagne	6:6
25 centimes	13 15	Transatlantique	...
12 1/2 centimes	1815	Suez	2470
6 1/4 centimes	750	Consolidés à Londres	1013 1/8
3 1/2 centimes	502	Panama	...

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 25 mars.

La commission du budget
M. Wilson a été élu, par 21 voix, président de la commission du budget.
MM. Fallières et Sadi-Carnot ont été élus vice-présidents; MM. Renault-Morière, Sarrin, Thomson et Jules Roche, secrétaires.
Le serment judiciaire
Les bureaux de la Chambre ont nommé la commission sur le projet de réforme du serment judiciaire. La majorité est opposée au projet et demande l'établissement d'une formule unique sans caractère religieux.

La droite sénatoriale
La droite du Sénat s'est réunie après la séance et s'est occupée des questions financières et de la surveillance de l'application de la loi sur l'enseignement obligatoire.
Elle s'est en outre occupée de la réorganisation de l'administration en Tunisie.
MM. de Broglie, Buffet et Chesnelong ont prononcé des discours.

Douaniers et forestiers
M. L. Say a été entendu par la commission relative aux retraites des agents forestiers et douaniers.

MM. Corneau, Salis et Viette ont plaidé la cause de ces agents ils ont demandé qu'au point de vue de la retraite ils fussent assimilés aux hommes de la gendarmerie.
M. L. Say a combattu les raisons qui ont été exposées. Il est d'avis d'améliorer la position de ces agents; mais il a dit que la situation budgétaire le forçait de retarder la solution de cette question.

La commission a néanmoins adopté la proposition de MM. Carneau, Salis et Viette. Elle a nommé ce dernier rapporteur.

Les vacances parlementaires
On distribue aujourd'hui aux sénateurs et lundi aux députés les permis des grandes Compagnies de chemins de fer, qui les autorisent à voyager gratuitement sur toutes leurs lignes.
Cette petite distribution ne peut que hâter le moment du départ. Aussi bien, on annonce déjà que les vacances commenceront le 1^{er} avril.

La réforme municipale
La gauche du Sénat s'est réunie hier pour discuter le projet de loi sur l'élection des maires de chefs-lieux, déjà voté par la Chambre. Plusieurs membres, notamment des sénateurs de la région du Sud-Ouest, MM. Faye, Barbey, etc., auraient voulu qu'on ajournât cette élection jusqu'après le renouvellement intégral des conseils municipaux. Mais, sur les explications du garde des sceaux, qui assistait à la réunion, la gauche a décidé, à une forte majorité, de voter le projet de loi tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre.
La réunion a également décidé de voter le projet de loi sur la suppression des plus impo-

sés dans les conseils municipaux, qui vient d'être adopté par la Chambre.

Dans les couloirs
Beaucoup d'animation dans les couloirs de la Chambre. Les députés de la majorité se félicitent de l'issue de la campagne parlementaire. Les craintes survenues après la chute de M. Gambetta ont complètement disparu et les intrigues des adversaires du cabinet présidé par M. de Freycinet ont échoué. D'ailleurs la présence de M. Léon Say aux finances rassure l'opinion publique.
En définitive, la nomination de la commission du budget rétablit la netteté de la situation et le Sénat paraît tout disposé à seconder le gouvernement.

SENAT

LA SÉANCE

Séance du samedi 25 mars

PRÉSIDENCE DE M. LE ROYER, PRÉSIDENT
La séance est ouverte à 2 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

La nomination des maires
L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi adopté par la Chambre des députés, tendant à attribuer la nomination des maires et adjoints aux conseils municipaux, dans les chefs-lieux des départements, d'arrondissements et de cantons.
Sur la demande de M. Goblet, l'urgence est déclarée.

Les articles 1 et 2 sont adoptés.
M. Jacques, sur l'article 3, présente un amendement portant que les étrangers et les indigènes qui font partie des conseils municipaux en Algérie ne participent pas aux votes.
M. Lenoël répond que la commission a fait des réserves sur cette question, mais qu'elle n'a pas cru devoir aller plus loin; elle a pensé qu'il s'agissait d'une question qui serait à résoudre lors de la discussion de la loi organique.
L'article 3 et l'ensemble du projet sont adoptés.
La séance est levée à 2 heures 40.
La prochaine séance aura lieu mardi.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA SÉANCE

Séance du samedi 25 mars

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON, PRÉSIDENT
La séance est ouverte à 2 heures.
L'un des secrétaires donne lecture du procès-verbal de la précédente séance, qui est adopté sans observations.

M. Goblet, ministre de l'intérieur, dépose un projet de loi tendant à augmenter le nombre des adjoints de la ville de Paris.

Il dépose également un projet de loi relatif aux attributions des conseils municipaux.
M. le président annonce qu'il a reçu de M. Gambetta une proposition de loi relative au recrutement de l'armée.

Le Sénat adopte divers projets de loi d'intérêt local.
M. Billot, ministre de la guerre, dépose un projet de loi sur le recrutement.

M. Des Roys questionne le général Billot sur le chiffre croissant de journées d'hôpital porté au budget, les conseils de révision admettent des hommes trop faibles.

M. le général Billot promet que les conseils de révision exerceront un contrôle plus rigoureux.

Le traité franco-belge

L'ordre du jour appelle la première délibération sur le projet de loi portant approbation du traité de commerce et de la convention sur la navigation signée entre la France et la Belgique.

M. le comte des Roys parle contre le traité.
Il déclare que les intérêts de l'agriculture et de l'industrie sont compromis par les stipulations faites en faveur de la Belgique qui se trouvera de posséder sur les industriels et les agriculteurs français des avantages considérables.

Il dit qu'on manque aux promesses faites à l'agriculture et qu'on se met dans une situation difficile vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Allemagne avec lesquelles on n'a pas traité et qui pourront s'appuyer sur ce traité pour obtenir des avantages analogues.

L'orateur critique surtout les tarifs relatifs aux toiles, qui sont onéreux pour nos fabricants du Nord.
M. Leboucq, président de la commission, dit que le traité de commerce entre la France et la Belgique est tout à l'avantage de la France qui exporte beaucoup plus qu'elle n'importe.

Le nouveau traité est fait sur des bases libre-échangistes qui ne pourront que tourner à l'avantage de la France. Quant à l'agriculture le ministre se préoccupe de la favoriser autant qu'il sera possible.

La discussion générale est close.
M. Méline développe un amendement tendant à inviter le gouvernement à entreprendre des négociations nouvelles avec la Belgique pour rectifier certains articles ou des erreurs se sont glissées.

Il dit que certaines clauses sont surtout favorables à l'Angleterre dont les importations sont immenses pour l'industrie française. L'Angleterre nous expédiera ses produits, sans qu'on l'en puisse empêcher, sous une étiquette belge.

L'orateur soutient qu'on a eu tort de substituer les droits ad valorem aux droits spécifiques.
M. Tirard, ministre du commerce, défend le traité et affirme que tous les intérêts de la France sont sauvegardés et s'oppose à ce que la discussion en soit ajournée.

L'amendement Méline n'est pas adopté.
Le projet de loi est ensuite adopté par 399 voix contre 61.

Validation de M. Million

L'élection de M. Million, dans la première circons-

FEUILLETON DU REPUBLICAIN DU RHONE

LE FIACRE N° 13

PAR XAVIER DE MONTÉPIN

TROISIÈME PARTIE

L'ORPHELINE

— Et, continua l'agent, je lui demanderai la permission de supprimer son titre dans ce quartier en m'adressant à lui, et de l'appeler tout simplement Frédéric, ou Bérard, comme si je parlais à un camarade...
— Cela va de soi!!
— Arrêtons-nous... Nous sommes arrivés.
Théfer désignait une porte étroite et basse percant une muraille noire trouée de six fenêtres, deux au rez-de-chaussée et deux à chaque étage.
La maison paraissait trois fois centenaire. L'agent s'approcha de la porte et souleva un grand marteau de fer forgé qu'il laissa retomber sur la tête quadrangulaire d'un énorme clou.
Au bout d'un instant la concierge vint ouvrir, une lumière à la main.
— Madame Rondeau, lui dit Théfer, voici mon ami Bérard, votre nouveau locataire... Il vient chercher sa clef et voir si j'ai fait acte de discernement en le logeant chez vous...

— Je suis sûr que monsieur sera satisfait... dit la portière en accompagnant ses paroles d'une grande révérence. La petite locale est remise à neuf avec des jolis papiers à onze sous le rouleau, du parquet de sapin dans la chambre à coucher, et des cheminées qui n'ont jamais fumé depuis plus de vingt ans que je suis concierge de l'immeuble.

— Si ça ne vous dérange pas trop, voulez-vous monter avec nous? reprit le policier.
— Mais comment donc! tout à votre service.
Madame Rondeau prit une clef dans sa loge et passa la première, éclairant de son mieux l'escalier dont aucun bec de gaz, lanterne ou quinquet, n'avaient mission de combattre l'obscurité.

Les marches de cet escalier étaient usées à demi par le frottement des pieds.
Un badigeon à la chaux revêtait la muraille.

La rampe en fer forgé méritait l'attention d'un connaisseur.
On arriva au deuxième étage.

La concierge ouvrit la porte du logement dont les trois pièces étaient plus hautes et plus spacieuses qu'on n'aurait pu le supposer depuis le dehors.

La fenêtre à petits carreaux de la salle à manger prenait jour sur un grand jardin.
Les branches mères d'un vieux arbre, passant au-dessus d'une haute muraille de clôture venaient presque l'effleurer.

— C'est à merveille... dit monsieur de la Tour-Vaudieu. — Ça me convient beaucoup. — Je me plairai ici...

— J'en étais sûr d'avance... répliqua Théfer. On apportera les meubles demain matin, et madame Rondeau, qui est très active et très soigneuse, se chargera de votre ménage...

— Avec plaisir et exactitude, monsieur... répondit la concierge.

— Acceptez mon denier à Dieu... reprit le duc en mettant une pièce d'or dans la main de madame Rondeau qui devint cramoisie de surprise et de joie.

— Voici la clef de la rue, dit-elle après avoir remercié chaleureusement. Vous pourrez sortir et rentrer à toute heure sans qu'on y fasse attention...

Vous n'aurez pas de voisins gênants. Le quartier est calme... la maison tranquille... jamais de vols, jamais de batteries... un vrai paradis, quoi!...

Le lendemain, à midi, le logement était confortablement meublé.

A quatre heures, le duc faisait charger ses bagages sur un brack-omnibus lui appartenant et après avoir embrassé assez froidement son fils et donné quelques dernières instructions à son valet de chambre, ordonnait de le conduire à la gare de Lyon.

Les facteurs du chemin de fer portèrent les colis à la consigne, et le cocher ramena ses chevaux à l'hôtel.
Une demi-heure plus tard M. de la Toar-Vaudieu retirait ses malles et gagnait en fiacre le logement qu'il allait occuper, rue du Pot-de-Per-Saint-Marcel sous le nom de Frédéric Bérard.

Retournons à Sainte-Pélagie.
René Moulin n'avait plus été appelé dans le cabinet du juge d'instruction.

Le temps passait.
On ne rendait pas d'ordonnance de non-lieu.

Le mécanicien en conclut avec beaucoup de logique que, qu'on n'eût rien trouvé chez lui de compromettant, l'affaire suivrait son cours et qu'il passerait en jugement.

Jean-Jeudi, qui devait affronter prochainement la police correctionnelle, pressait René de tenir sa promesse et d'appeler un avocat destiné à défendre successivement les deux prévenus.

Tout en considérant Jean-Jeudi comme un parfait gredin, René n'éprouvait point pour lui cette répulsion instinctive qu'il ressentait à l'approche et surtout au contact des autres scélérats.

Ils vivaient ensemble dans les meilleurs termes, et cette sorte d'intimité banale, qui se développe si vite en prison, grandissait entre eux de jour en jour.

Nous savons que René se proposait d'interroger son compagnon au sujet du passé dès que se présenterait une occasion de le faire... En attendant, il ne négligeait rien pour captiver sa confiance, et il se décida à combler ses vœux.

En conséquence, il pria le fils de famille détenu sous prévention de faux en écriture de commerce, de le faire appeler à la salle des avocats la première fois qu'Henri de la Tour-Vaudieu viendrait s'entretenir avec lui.

(A suivre)

cription de Villefranche, est validée sans contestation. La séance est levée à 6 heures. Lundi, séance publique à 2 heures.

LES JOURNAUX DU SOIR

Paris, 25 mars.

La France dit que le parti gambettiste est désagrégé, détruit, et que M. Gambetta reste seul avec un état-major sans troupes.

Le Paris reproche aux députés de la majorité de faire alliance contre les gambettistes avec les intransigeants qui sont les ennemis de l'ordre actuel.

Le Télégraphe dit que le choix de M. Rouvier, prouve que la majorité n'avait pas exclu de parti pris les membres de l'union républicaine.

Le National dit que la Chambre devait éviter d'élire une commission hostile au gouvernement et d'augmenter ainsi les difficultés du travail.

Le Temps déclare que le gouvernement doit s'efforcer maintenant de faire l'unité du parti républicain sans exclusion d'aucun groupe.

Informations

Paris, 25 mars.

Le Journal officiel annonce que M. Lemaître est nommé lieutenant-colonel au 90^e d'infanterie territoriale.

M. Aubri est promu lieutenant-colonel du génie; MM. Mendes et Roux sont promus chefs de bataillon. Le capitaine de vaisseau de Cuverville est nommé au commandement de la Résolue, dans la division de l'instruction.

L'Officiel publie un avis démentant le bruit que le choléra aurait éclaté en Cochinchine. La situation sanitaire, suivant les dernières nouvelles, à la date du 10 février, était excellente.

Le Journal officiel publiera demain un mouvement judiciaire.

Sont nommés conseillers de cour d'appel, M. Levasseur, à Bourges; M. Baudrant, à Alger; M. Fouqueyron, à Rennes.

Il n'y a aucune nomination concernant la cour de Lyon.

M. Bourdon, juge à Chalon-sur-Saône, est nommé président du tribunal de cette ville; M. Girot, avocat, est nommé juge à Chalon.

La démission de M. de Beylié, juge-suppléant à Grenoble, est acceptée.

M. Rouston est parti ce matin pour La Ciotat où il va passer quelques jours auprès de sa mère. Il partira prochainement pour Washington.

Un télégramme d'Alger annonce que M. Tirman s'est embarqué hier pour Marseille. Le gouverneur de l'Algérie se rend à Paris, accompagné de son secrétaire général.

Il y aura une députation américaine à la prochaine fête du 14 juillet. La chose est officielle. Trois cents citoyens seront délégués par la République américaine pour venir saluer M. Grévy, et prendre part aux réjouissances.

Nous avons dit que, le principe des candidatures multiples ayant été admis pour l'élection sénatoriale de dimanche prochain dans le Tarn-et-Garonne, cinq candidats républicains sont sur les rangs.

Par contre, les monarchistes n'ont qu'un seul candidat, M. Delbreil, légitimiste ultramontain, pour lequel les journaux bonapartistes engagent leurs amis à voter, et qui a déjà été battu dans la première élection.

Dans l'Ariège, où se présentent concurrentement deux candidats républicains, MM. Frézois et Pons-Tende, les monarchistes n'ont jusqu'à ce jour porté personne.

EN TUNISIE

Paris, 25 mars. — La conférence chargée d'étudier la réorganisation de la Tunisie a remis aujourd'hui à M. de Freycinet le projet élaboré.

Le Voltaire assure que le ministre de la guerre va compléter à 650 hommes les bataillons qui se trouvent en Tunisie, où l'on s'attend, dit-il, à une recrudescence de l'insurrection.

Tunis, 25 mars. — Le général Lambert et le chancelier du consulat, M. de Pomayrac, partent aujourd'hui pour la France.

Tunis, 25 mars. — On confirme la nouvelle que les Hamemas se sont présentés en grand nombre devant Tozer. Les indigènes réunis et plusieurs fractions des Beni-Zid ont attaqué vivement et poursuivi à 6) kilomètres les agresseurs. Les indigènes de Tozer sont décidés à rester en campagne pour détruire les maraudeurs.

Un groupe de Hamemas a passé la frontière algérienne. Les insurgés sont allés dans le Sud algérien à un point nommé Troud, où ils ont cherché à razzier, mais harcelés, ils se sont réfugiés dans le Sahara.

Les Siciliens se préparent ici à une démonstration à l'occasion de l'anniversaire des Vêpres Siciliennes.

L'autorité française, prévenue de cette démonstration, prend des mesures de précaution.

Cagliari, 25 mars. — On fait circuler ici de mauvaises nouvelles de Tunisie.

On raconte qu'une compagnie française serait tombée dans une embuscade près de Kairouan, et qu'elle aurait perdu 20 hommes tués sans compter de nombreux blessés.

Les journaux sardes affirment que les détachements de troupes turques auraient passé la frontière.

Etranger

Suisse

Berne, 25 mars. — De grands préparatifs se font en Suisse et en Italie pour l'inauguration solennelle du tunnel du Saint-Gothard.

Italie

Rome, 25 mars. — Une commission a été instituée par le gouvernement italien pour étudier le projet de loi relatif à la réorganisation de la défense nationale et à la fixation des circonscriptions territoriales qui devraient être assignées aux divers corps de l'armée.

Cette commission vient de terminer ses travaux par une décision dont la signification ne devra échapper à personne et surtout à la France.

Un nouveau corps d'armée devra être formé et ce corps sera circonscrit depuis Alexandrie jusqu'aux Alpes-Maritimes.

Le général Ferrero, ministre de la guerre, a approuvé ce projet et va prendre les dispositions nécessaires pour qu'il soit mis à exécution dans le plus bref délai.

Naples, 25 mars. — Garibaldi est parti pour Palerme. Il va assister à l'anniversaire des Vêpres siciliennes.

Allemagne

Berlin, 25 mars. — Le télégraphe continue à signaler en Russie les démonstrations les plus pacifiques à l'égard de l'Allemagne.

Comme contrepoids, tous les journaux allemands reproduisent et commentent en chœur un article officieux des plus pessimistes sur l'empire moscovite et sur les sentiments qu'il inspire à ses voisins. Cet article est adressé à la Correspondance politique de Vienne par son correspondant berlinois ordinaire.

La Gazette de l'Allemagne du Nord reproduit de son côté, à l'adresse du centre ultramontain, de l'Eglise catholique allemande et de la curie romaine elle-même un article qu'elle emprunte à un organe conservateur, la Post Westphalo-Rhénane, et qui nous reporte aux plus chaudes journées du Kulturkampf.

« Pour la curie romaine, dit l'article que la feuille officieuse met en évidence, le coullit politico-ecclésiastique n'est pas une question de foi et de conscience, c'est une question de puissance. On veut triompher, dominer, et l'Etat prussien doit plier. Mais il ne pliera pas : notre monarchie et son premier conseiller nous en sont de sûrs garants. »

Berlin, 25 mars. — Le prince de Bismark a exprimé à plusieurs personnes sa confiance dans la durée de la paix et a affirmé qu'il considérait comme un impérieux devoir d'employer tous les moyens compatibles avec l'honneur pour empêcher une guerre européenne.

Une assemblée tenue à Bonn, et composée des personnes les plus marquantes de l'Allemagne, a délibéré sur les mesures à prendre pour diminuer l'ivrognerie, dont les ravages font des progrès constants.

Angleterre

Galway, 25 mars. — Des rixes fréquentes ont lieu entre les soldats des 84^e et 88^e régiments d'infanterie en garnison ici; hier soir, cent hommes du 88^e ont attaqué un piquet du 84^e au cri de « Vive l'Irlande ! » plusieurs hommes ont été grièvement blessés. Les soldats sont consignés.

Russie

Saint-Petersbourg, 25 mars. — Le Herald constate qu'au dîner de gala qui a eu lieu à Gatchina, l'empereur Alexandre a porté, en français, le toast suivant à l'empereur Guillaume :

« Je bois à la santé de mon meilleur ami et allié l'empereur d'Allemagne. Que Dieu daigne lui accorder encore une longue vie pour le bien de son pays et pour le maintien de la paix de l'Europe. »

Le Messager du gouvernement annonce que le traité en vertu duquel le territoire de l'Illy est définitivement cédé à la Chine a été signé, le 22, à Tachskend par les plénipotentiaires russes et chinois.

Les habitants qui désireront émigrer sur le territoire russe seront placés pendant un certain temps sous la protection de la Russie.

L'émigration a déjà commencé.

Saint-Petersbourg, 25 mars. — Le Novosti dit qu'une commission a été instituée pour étudier, sous la présidence du général Skobelev, l'organisation du Turkestan.

Bulgarie

Vienne, 25 mars. — Les nouvelles de Bulgarie confirment la persistance du conflit entre le prince Alexandre et les libéraux. La crise augmente.

Grèce

Athènes, 25 mars. — Le nouveau chef du cabinet, M. Tricoupis a protesté contre la convention turco-grecque, qu'il considère comme très défavorable à la Grèce. Il a déclaré qu'une guerre avec la Turquie eût été préférable.

Amérique

New-York, 25 mars. — Les journaux publient une dépêche de Mexico annonçant le suicide du comte Joannini, ministre d'Italie, à la suite d'embarras d'argent.

Le grand poète américain Longfellow est mort aujourd'hui à New-York.

Le célèbre auteur d'Evangelina et de Hiawatha était âgé de soixante-quinze ans.

L'INCIDENT PÉRIVIER

Paris, 25 mars.

Ainsi qu'il l'avait annoncé dans son journal, M. Périvier a envoyé hier des témoins aux directeurs des trois journaux qui s'étaient le plus égayés de la mésaventure dont l'infortuné rédacteur du Figaro a été la victime.

MM. Albert Delpit et Georges Ohnet se sont présentés de la part de M. Périvier auprès de M. Cornély, rédacteur en chef du Clairon. Celui-ci les ayant mis en rapport avec deux de ses amis, MM. le commandant Blanc et Gaston Jollivet, ces derniers ont déclaré qu'il n'y avait lieu d'accorder ni rétractation ni réparation à M. Périvier.

En même temps MM. Adolphe Belot et de Carnières se présentaient chez M. A. Dumont, directeur du Gil Blas qui les a adressés à MM. le colonel Thévenet et Henry Fouquier.

Comme il était facile de le prévoir, les témoins de M. Dumont ont, comme ceux de M. Cornély, refusé toute réparation. Ils ont déclaré que les droits de la presse n'avaient pas été excédés au sujet de cette affaire et que les récits plus ou moins qui en avaient été faits, agrémentés, des saillies plus ou moins plaisantes que ne pouvait manquer d'inspirer une affaire de ce genre, ne portaient aucune atteinte à l'honneur de M. Périvier.

M. Camille Etiévant, du Petit Populaire, ayant aussi reçu les envoyés de M. Périvier, a pareillement refusé de constituer des témoins. Aujourd'hui M. Carnily a fait paraître dans le Clairon un article très violent dirigé contre M. Périvier. M. Carnély déclare qu'il a fait toujours litière de cette prétendue solidarité et de cette non moins prétendue confraternité qu'invoque aujourd'hui le Figaro. Il dénonce ce journal comme une des pires choses de notre temps, et annonce qu'il fera des révélations sur les intrigues vaines qui ont suivi la mort de M. de Villemessant.

Dans le Gil Blas, M. Dumont déclare ce matin que le Figaro, qui n'a jamais ménagé personne, même en pareille matière (!), est bien mal venu à se plaindre.

Une complication vient de surgir. A la suite d'une note du Figaro d'hier, dans laquelle M. Périvier dit que les rédacteurs du Clairon, pour être royalistes, ne sont pas des gentlemen, M. Edwards, secrétaire de la rédaction de ce journal, se trouvant offensé par M. Périvier, lui a envoyé des témoins.

M. Périvier a refusé toute réparation pour ce te offense, avant que son affaire avec M. Cornély fût réglée.

L'auteur des plaisanteries parues dans le Clairon, sur le compte de M. Périvier, à l'époque de sa coiffure, serait le peintre Vibert.

L'exploitation des Chemins de fer de l'Etat

La proposition de loi de M. Roselli-Mollet, dont nous avons annoncé le dépôt il y a quelques jours, vient d'être distribuée aux députés. Elle tend, ainsi que nous l'avons dit, à « la mise en exploitation de tout ou partie du réseau des chemins de fer de l'Etat ». Le système est ingénieux. Il se peut résumer ainsi :

L'Etat, représenté par le conseil d'administration qu'il a institué à la suite de la loi de 1878, reste maître des tarifs et de la marche des trains de la ligne affermée. Il a la haute police, la direction supérieure et le contrôle.

L'entreprise privée, rémunérée au moyen d'une allocation uniforme, fixée par l'adjudication, pour chaque unité de parcours kilométrique de train, est chargée de tous les frais, de tous les détails et de toutes les responsabilités de l'exploitation; rémunération du personnel, mise en marche des trains, entretien et réparation du matériel de la voie, etc., perception de la recette pour le compte et sous le contrôle de l'Etat.

Par cette combinaison, l'Etat a le double avantage de rester véritablement et absolument maître des chemins de fer et de profiter des accroissements de recettes, sans pouvoir assumer des charges plus lourdes que celles à l'avance connues et fixées par l'adjudication.

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du Republicain du Rhône)

LOIRE

Saint-Etienne, 25 mars. — Par décision de M. le ministre de l'instruction publique, en date du 18 mars 1882, des secours ont été accordés aux communes suivantes :

Saint-Alban, 680 francs pour la réparation de la maison d'école double.

Saint-Nizier-de-Fornas, 600 francs, pour la réparation de la maison d'école de garçons.

Une descente de police opérée cette nuit par M. Mabit, commissaire du 6^e arrondissement, accompagné de quelques agents du service de sûreté, a permis de constater l'existence, dans un local dépendant de la brasserie du Helder, située à l'angle des cours Saint-André et Jovin-Bonchard, d'une maison de jeu clandestine.

Malgré les précautions sans nombre prises par M. Cadier, maître de l'établissement, pour éviter une surprise, la police a pu, non sans peine, en un vrai, constater le flagrant délit, saisir le matériel d'une partie des enjeux, enfin établir l'identité des personnes, au nombre de trente environ, qui se trouvaient réunies autour du tapis-vert.

Des plaintes nombreuses ont motivé cette heureuse expédition; espérons qu'elle ne sera pas la dernière et que les autres auront un aussi bon résultat: le nombre des tripots est considérable à Saint-Etienne au grand désespoir des familles.

Un regrettable accident est arrivé hier à 2 heures pendant une des leçons du cours d'équitation par les officiers d'infanterie, au manège du quartier de cavalerie.

M. Weber, capitaine au 38^e de ligne, est tombé de cheval et s'est démis l'épaule.

M. Weber a été immédiatement transporté à l'hôpital, où deux médecins militaires l'ont accompagné.

ISERE

Grenoble, 25 mars. — Depuis longtemps la création à Grenoble d'une Ecole de natation est réclamée par la population de notre ville.

Nous apprenons que l'administration municipale a l'intention de donner à ce vœu de nos concitoyens une suite favorable et qu'elle n'est plus arrêtée que par la difficulté de choisir un emplacement convenablement situé.

Les Avenières. — Ces jours derniers, à huit heures du soir, un incendie s'est déclaré dans l'immeuble appartenant à M. Guillard, propriétaire et cultivateur aux Avenières.

En un instant, tout le corps de bâtiment, couvert en chaume et composé d'une maison d'habitation, écurie et étable, fut envahi par les flammes, qui, poussées par un violent orage, menaçaient les bâtiments voisins.

Une pompe fut immédiatement mise en batterie, et grâce aux secours des habitants, on put sauver les meubles voisins.

Mais le bâtiment de M. Guillard, et tout ce qui s'y trouvait renfermé, à l'exception de quelques papiers et du bétail, a été complètement détruit par les flammes.

Les pertes s'élèvent à une somme de 10,300 francs et sont couvertes par une assurance.

Le feu a dû prendre naissance dans la cheminée et se communiquer au toit et au bâtiment.

AIN

Bourg, 25 mars. — Voici la liste des candidats au conseil municipal de Bourg, telle qu'elle a été votée par les électeurs qui composaient la réunion publique tenue jeudi soir au théâtre :

MM. Tony Belaysoud, négociant; Brayard, négociant; Bazile Berger, jardinier; Brechond, jardinier; Chachuat, négociant; Convert, agent-voyer; Dupuis, tailleur de pierres; Francisque Girard, négociant; Guillerminet, sabotier; Hugonod, rentier; Hyvernat, aîné, négociant; Juin, négociant; Lacoste, rentier; Lestienne, mécanicien; Victor Milliet, employé de commerce; Jean-Marie Morel, fournisseur; Pelletier, rentier; Ferdinand Ravet; Richonnié fils, conducteur des ponts-et-chaussées; Sales, caissier de banque; Termes, professeur; Neuillet, liquoriste; Filard, pharmacien.

HAUTES-ALPES

Gap, 25 mars. — Le village de Saint-Vérand, dans les Hautes-Alpes, près du Queyras, a été complètement détruit par un incendie dans la nuit du 18 au 19 mars.

33 maisons sont brûlées. Il n'y avait que très peu d'assurés. 23 familles entières sont complètement ruinées sans abri.

GARD

Nîmes, 25 mars. — L'affaire des grévistes du Gard, condamnés par le tribunal d'Alais, viendra jeudi prochain devant la cour de Nîmes.

M. Gerville-Réache, député, défendra les quatre principaux prévenus.

ALLIER

Montluçon, 25 mars. — Une grande animation règne à Montluçon, M. Pichot, notaire très connu, a tenté de se suicider.

Les dépositaires affolés arrivent des environs depuis hier et réclament les fonds qu'ils ont confiés à M. Pichot.

Le passif du notaire s'élève à près d'un million. M. Pichot avait spéculé, paraît-il sur l'Union Générale.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Dimanche 26 mars, 85^e jour de l'année. Soleil: lever, 5 h. 53, coucher, 6 h. 20. Les jours croissent de 4 minutes.

Ephémérides (1856): Traité de Paris. Fin de la guerre de Crimée.

Le ministre de l'instruction publique vient d'arrêter aux préfets une circulaire à l'effet d'organiser, dans les écoles normales des deux sexes, l'enseignement de la gymnastique, et de rechercher les moyens de rendre générale l'éducation militaire dans les écoles de garçons.

par décret en date du 23 mars, des médailles d'argent ou de bronze peuvent être décernées par le ministre des postes et des télégraphes aux facteurs et aux sous-agents assidus de son département qui se sont distingués par de longs et irréprochables services ou par des actes de dévouement ou de courage dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous avons à divers reprises signalé les rapides amusements de jeunes gens qui après avoir travaillé ne trouvaient rien de mieux que d'éteindre les becs de gaz, et de plonger ainsi des rues entières dans une obscurité trop favorable aux malheureux.

Le maire de Lyon, vient à ce sujet de prendre un arrêté, prévoyant ces ennemis de la lumière qu'une surveillance active sera exercée sur les délinquants seront l'objet de poursuites sévères.

Avant aux amateurs de gymnastique qui prennent les candélabres pour des mâts de cocagne.

École pratique d'agriculture d'Ecully. — M. Vincoy, professeur départemental d'agriculture du Rhône, fera, dimanche 26 mars, à 2 h., une conférence publique et gratuite sur la composition des terres et les amendements.

On va expérimenter sous peu, sur la ligne Lyon-Méditerranée, l'éclairage de la voie par une lampe électrique installée à l'avant des locomotives. Déjà, comme on le sait, la Compagnie du chemin de fer du Nord a fait des essais qui ont très bien réussi. La lampe et son câble sont environ à 3 mètres 50 au-dessus du niveau des rails. L'éclairage ne s'est jamais éteint, quelle qu'ait été la vitesse de la machine. De Paris à Dommarin, l'express fait 5 kilomètres à l'heure. Au moyen de la lampe électrique, le mécanicien a toujours pu distinguer nettement la voie et les branches au-delà de 250 mètres. Les ouvrages d'art, les passages de garde s'apercevaient au-delà de 300 mètres. Les agents placés sur la voie apercevaient facilement les objets éclairés par la lampe quand il était à 800 mètres. La lumière émise en rien la visibilité et les couleurs des objets des signaux.

On a conclu de ces expériences qu'il est possible d'éclairer la voie au moins à 300 mètres par l'éclairage électrique.

Le concours hippique de la circonscription Nord-Est s'ouvrira à Lyon le 30 avril, pour durer 7 jours.

Le programme des prix, encore augmenté cette année, contient 180 prix pour la somme de 197 fr. 50.

Les chevaux doivent être arrivés le dimanche 29 avril avant dix heures du matin.

mis à concourir tous les chevaux sans distinction d'âge ni de provenance, excepté dans les courses d'obstacles, 1^{re} catégorie, 3^e section, dite des *Habits rouges*, réservée aux gentlemen de la circonscription du concours, montant des chevaux n'ayant pas encore figuré dans les courses d'obstacles des autres circonscriptions.

Le crime de Villeurbanne : Hier, M. Mallet, commissaire de police de Villeurbanne, a fait procéder au curage d'une fosse d'aisance où l'on pouvait supposer que l'assassin du malheureux Gourbeyre avait jeté le revolver dont il s'était servi pour commettre son crime. Les recherches n'ont pas abouti.

Le scandale de Bellecour. Deux des individus arrêtés au sujet de cette triste affaire, ont fait des aveux complets. Ils ont reconnu avoir eu à plusieurs reprises, des relations avec la femme Maigre et sa fille. Les deux autres personnes inculpées opposent à l'accusation les dénégations les plus absolues.

Le crime de Chaponost : Les magistrats chargés de l'enquête sur le mystérieux crime de Chaponost ne se laissent pas décourager par les insuccès de leurs premières recherches. Et voilà qu'une nouvelle piste vient d'être découverte.

Le 12 février dernier, époque où le crime fut commis, un individu se présentait dans la nuit chez un cultivateur de Brindas et demandait une hospitalité qui lui fut accordée.

À la suite de certaines indications dont nous n'avons pas à connaître les sources, une perquisition fut opérée hier dans l'écurie où il avait couché, qui amena la découverte, dans une pailasse, de divers objets suspects entre autres d'un mouchoir de poche taché de sang et d'une chemise en lambeaux.

Ces objets recueillis par M. Chauvin, commissaire de police d'Oullins, ont été envoyés à M. Guéz, juge d'instruction.

On comprendra notre réserve au sujet de ce nouvel épisode du drame de Chaponost. Si ces faits sont, comme on le voit, bien fragiles pour servir de base à une arrestation, ils constatent tout au moins les laborieux efforts de l'instruction pour découvrir la vérité. Souhaitons qu'elle réussisse.

M. Boyard, propriétaire à Tassin, a fait hier matin une lugubre trouvaille. En se rendant dans un *bien-retiro* de construction fort primitive, située sur le devant de son habitation et facilement accessible au public il découvrit le cadavre d'un fœtus qu'une main criminelle avait dû y déposer depuis quelques jours.

Il se hâta de prévenir le brigadier de gendarmerie de la Demi-Lune, qui se rendit sur les lieux en compagnie du docteur Lachize. Le corps du petit être qui était dans un état de putréfaction avancée, fut retiré de la fosse, où il surnageait. Le résultat des constatations médicales que c'est celui d'un enfant du sexe féminin, bien conformé, ayant sept mois environ de gestation.

Le corps ne portait aucune trace de violence. Il est probable que l'enfant a dû mourir en venant au monde, soit à la suite d'un accouchement accidentel, soit à la suite de manœuvres abortives.

Les recherches les plus actives sont faites pour arriver à découvrir l'auteur du crime.

Un cruel accident est arrivé ces jours derniers à Beaujeu.

Un jeune enfant de 8 ans, Joseph Lapalud, demeurant chez ses parents, cultivateurs, conduisait avec son frère un tombereau attelé de deux vaches et chargé de fumier.

En passant dans un chemin fort mal entretenu, le pauvre petit trébucha contre un caillou et tomba d'une façon si malheureuse que les roues du véhicule lui passèrent sur le corps.

La mort a été instantanée.

Hier matin, le sieur Christophe Martin, demeurant rue Chaponnay, 26, employé à la construction d'une maison, avenue du Château est tombé d'un échafaudage de plusieurs mètres de hauteur et dans sa chute s'est fait des contusions assez graves sur diverses parties du corps.

Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Hier matin à 5 heures, un incendie s'est déclaré dans les écuries de M. Alex, hôtelier, chemin de Saint-Just à Saint-Simon. Le feu s'était communiqué à un énorme tas de fourrages lorsque les pompiers de Vaise sont arrivés sur les lieux. Après trois quarts d'heure de travail, tout danger était écarté. L'incendie s'était développé avec une telle rapidité que l'on a pu en le temps de faire sortir deux chevaux enfermés dans l'écurie. Les pauvres bêtes ont reçu de telles brûlures qu'on sera probablement obligé de les abattre.

Les pertes évaluées à une somme de 4 000 fr. environ, sont couvertes par une assurance à la compagnie l'Abeille.

Un incendie d'une extrême violence a éclaté le 23 courant, à une heure du matin, à Saint-Paul, canton du Bois-d'Oingt.

Le feu a pris dans un hangar, rempli de paille et de fourrages et les flammes, activées par un vent des plus violents, ont rapidement gâté les maisons voisines.

Malgré le dévouement des habitants accourus en grand nombre pour prêter leur concours, trois maisons d'habitation, appartenant à MM. Léonard Vermorel, Baise Vermorel et Benoît Morel, ont été complètement détruites, ainsi que leurs dépendances. Une minime partie du mobilier a seule pu être sauvée.

Les pertes, évaluées à une somme de 32 000 fr. sont couvertes par des assurances.

Les causes du sinistre sont inconnues.

Une de ces nuits dernières, une tentative de vol singulièrement audacieuse a eu lieu à l'Arbresle. Voici les circonstances :

M. Jomard, marbrier, occupe au rez-de-chaussée d'une maison de la Grand'Rue un appartement dont une partie sert de magasin et l'autre de chambre à coucher.

Vers une heure du matin, Mme Jomard entendit un bris de verre, un individu était à la porte et cherchait à pénétrer. Mme Jomard demanda : Qui êtes-vous ?

Le malfaiteur eut l'audace de répondre : Ouvrez, madame, je suis un arai.

Cet étrange visiteur parut justement suspect à Mme Jomard, qui appela son mari à son secours. Le malfaiteur prit alors seulement la fuite. Il n'a pu être reconnu.

L'examen de la porte montra que la vitre avait été coupée et que le malfaiteur passant la main à l'intérieur avait essayé d'ouvrir.

Le nommé Joseph A..., homme de peine, sans domicile fixe, a été arrêté hier sous l'inculpation de vol avec les circonstances aggravantes d'effraction, d'une somme de 307 fr. au préjudice de Mme Jeoffroy, rue Constantine, 4. Il a été écroué à la Permanence.

Voir à la 4^e page l'annonce des grands magasins de nouveautés Aux Deux Passages.

Observatoire de Lyon
Lyon, 25 mars, 10 h. 30 soir.

Température : Une transformation assez rapide s'est produite depuis hier sur l'Europe occidentale ; la dépression qui était sur le golfe de Gènes s'est éloignée vers le Sud-Est, tandis qu'une forte bourrasque arrivait sur les Iles Britanniques, et occasionnait une baisse barométrique de 23 mm. au Nord de l'Ecosse et de 8 mm. sur l'Ouest de la France.

Sur nos régions, la pression est restée à peu près stationnaire vers 761 mm. ; mais la pente barométrique étant devenue presque nulle, le vent a perdu sa force et est devenu variable, après avoir tourné du Nord au Sud-Est.

Après une éclaircie de peu de durée, le ciel s'est couvert de nouveau ; il est tombé un peu de pluie au Mont-Verdun (0mm.5), et il a bruiné au Parc et à St-Genis.

Temps probable : Ciel nuageux ; quelques averses.

NOUVELLES DES SPECTACLES

CONCERT DE SAINTE CÉCILE
Nous rappelons qu'aujourd'hui dimanche 26 mars, à une heure précise, aura lieu dans la grande salle de la Bourse le troisième concert de la Sainte-Cécile.

On y entendra la *Fille de Jaire*, drame symphonique nouveau par Mme C. de Granval, lauréat de l'Institut de France. M. Bosquin, de l'Opéra, interprétera le rôle de Jésus, qu'il a créé à Paris ; Mlle Pouget, celui de Martha ; M. Geoffroy celui de Jaire.

M. Bosquin chantera en outre, le grand air d'*Iphigénie en Tauride*, musique de Gluck, puis avec Mme N..., le duo de Méryenne et Jésus, dans *Marie-Magdeleine*, musique de Massenet.

On entendra également les stances de *La Vierge*, de Massenet, chantées par Mlle Pouget, avec accompagnement de harpe par Mlle Celmer et *Près du Fleuve*, grand chœur biblique de Gounod, chanté avec orchestre par la Sainte-Cécile.

Avec les éléments que possède la société de M. Léon Reuchsel, ce concert promet d'être aussi remarquable que l'audition de *Christophe Colomb*.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Le numéro 30 du journal hebdomadaire la *Tribune Lyonnaise*, organe des intérêts commerciaux, industriels et agricoles, vient de paraître et contient : Une Enquête gouvernementale, la Loi militaire, les Etats-Unis et la France, la Boucherie de Paris, la Production houillère de la France, les Réformes judiciaires, une Revue politique et financière, des Réclamations et des Renseignements divers.

S'adresser aux Bureaux, 33, rue Thomassin.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 25 mars.

Les bureaux de la Chambre ont justifié l'attente du public et du marché financier en choisissant, pour étudier le budget de 1883, des commissaires qui acceptent en majorité les grandes lignes du plan financier de M. Léon Say. Cet événement est de nature à fortifier la Bourse dans ses bonnes tendances, et, en particulier, à hâter le reclassement de nos fonds nationaux en consolidant les progrès qu'ils ont obtenus depuis un mois.

Ces prévisions, la séance d'aujourd'hui les consacre, bien loin de les infirmer. En effet le 5 0/0, après avoir oscillé autour de 117 s'arrête à 116,95. Cette moins value est le résultat des réalisations que suscite toujours l'accomplissement d'un fait prévu et escompté. Mais elle est infime si on la rapproche de la hausse issue de l'éventualité que la Chambre vient de réaliser. La spéculation, en effet, avait centralisé son effort sur le 5 0/0 et l'avait poussé de 116,50 à 117 fr.

Aujourd'hui la spéculation se dégage. Qui peut le regretter ! L'épargne qui n'a plus à craindre ni conversion, ni émission, ni rachat, prendra résolument la suite de ses affaires.

Abandonnés par la spéculation à leur penchant naturel, les fonds 3 0/0 ont monté à la suite du cinq. Mais ils n'ont pas à subir de réalisations, et conservent ou même accentuent leurs tendances. L'Amortissable finit à 84,40, le 3 0/0 ancien à 83,20.

Fonds étrangers fermes ; l'Italien a de bons échanges au-dessus de 89, le Turc au dessus de 12 fr.

Les Chemins, les Valeurs industrielles et financières n'ont pas varié.

La Banque de France fléchit de 100 fr. à 4,800.

BOURSE DE LYON

Du 25 mars 1882

Rentes		Comptant-ACTIONS	
Amortissable	117 00	Gaz de Lyon	401 50
5 0/0	118 00	Gaz de la Guillaumière	394
3 0/0	88 50	Mines de la Loire	394
4 0/0	118 00	Montrambert	394
4 1/2	118 00	St-Etienne	394
5 0/0	118 00	Rive-de-Gier	394
5 1/2	118 00	Société Lyonnaise	394
6 0/0	118 00	Bateaux-Omnibus	394
6 1/2	118 00	Eaux	394
6 3/4	118 00	Dombes	394
6 5/8	118 00	Abattoirs	394
6 7/8	118 00	Verreries L. et Rhodan	394
7 0/0	118 00	Croix-Rousses	394
7 1/8	118 00	Obligations	394
7 3/8	118 00	Ville-de-Lyon	90 75
7 5/8	118 00	Ville-de-Paris 1871	401 50
7 7/8	118 00	Ville-de-Paris 1875	394
8 0/0	118 00	Lombardes-anciennes	394
8 1/8	118 00	Lombardes-nouvelles	394
8 3/8	118 00	Loire	394
8 5/8	118 00	Saint-Etienne	394
8 7/8	118 00	Rhône-et-Loire 4 0/0	394
9 0/0	118 00	Paris-Lyon-Méditerranée	373 50
9 1/8	118 00		1882 875 25

SPECTACLES DU 26 MARS

Grand-Théâtre de Lyon
Ce soir dimanche, à 7 heures :
Le Nouveau Seigneur.
Théâtre des Célestins
Ce soir dimanche, à 7 h. 1/2 :
Le Cossaque des Génefs.
Théâtre de la République
Ce soir dimanche, à 7 heures :
Le Cossaque des Génefs.

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino
rue de la République
Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.
Orchestre sous la direction de M. Léone.

Folies-Bergères
Tous les jours séance de patinage de 8 à 11 heures du soir entrée, 1 fr. dimanche et fête de 2 à 4 h. 1/2 : entrée 1 fr.

Tous les samedis, à minuit, Bal masqué.

Alcazar
Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, parées, masquées et travesties.

Salle Molière
49-51, rue Pierre-Corneille.
Spectacle du 26 mars 1882. — Au bénéfice de Mme Saligny.

« Rocambe ou le Club des valets de cœur », drame en 5 actes et 8 tableaux.

« Entre hommes », comédie en un acte.

SELS VAUVILLÉ

(Granules) pour la Reconstitution artificielle
DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES
Principales Sources : Yals, Bourboule, Vichy, Eunyadi-Janos, Orezza, Contrexéville, Bussang, Eau-Bonne, Pullna.
« Reproduit instantanément une Eau minérale, c'est l'obtenir avec les principes qui se détruisent par le séjour prolongé dans les bouteilles. » — 80 pour 100 d'économie.
PARIS, Vente en gros, MATHÉY LEBEL & Co, 23, rue Beaubatons.
LYON, Ph^o BERTRAND, 21, place Bellecour. Brochure 1^{re}.

HERNIES

sans opération, guérison prompte par la méthode garantie par les faits. En consultation, plus de bandage. Dr GAILLARD, 4, Charité, 1, Lyon.

ANNONCES

Chambre des adjudications des notaires de Lyon, avenue de l'Archevêché, 2.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Par le ministère de M. Renoux, notaire à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 27.

D'UN FONDS DE

Fabrication et de commerce DE BOULONS

Sis à Lyon, rue Voltaire, 30
qui était exploité par la société Collicard et Ripert, comprenant :

- 1^o La clientèle et l'achalandage, qui y sont attachés ;
- 2^o Le matériel industriel, les objets mobiliers, agencements, outils et ustensiles, servant à son exploitation et consistant notamment en une machine à vapeur de la force de six chevaux, une chaudière, cisailles à levier, trois balanciers, meules, machine à presser, four tournant, machine à tarauder, tours, soufflet, enclumes, etc. ;
- 3^o Et la subrogation au bail des lieux.

La vente aura lieu en la Chambre des adjudications des notaires de Lyon, le mercredi, 5 avril 1882, à midi.

Sur la mise à prix de 4,500 fr.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. Louis-Clément Canavy, syndic de faillite, demeurant à Lyon, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70, agissant comme syndic de la faillite de MM. Collicard et Ripert.

S'adresser pour tous les renseignements à M. Canavy, syndic, et pour prendre connaissance du cahier des charges, à M. Renoux, notaire.

Le lundi 27 mars 1882, à dix heures du matin, sur la place des Maisons-Neuves, à Lyon, il sera vendu banque, balance, articles d'épicerie, tels que savon, café, bougies, chocolat, tables, moulin à café, chaises, etc., le tout saisi.

Etude de M. Rufin, huissier à Lyon, rue Ferrandière, 34.

VENTE JUDICIAIRE

Le mardi vingt-huit mars courant, à midi, rue du Sacré-Cœur, 33, à Lyon, il sera vendu aux enchères publiques et au comptant divers objets mobiliers saisis tels que : quatre métiers dit Jacquard pour la passementerie, avec tous leurs accessoires, battants, rouets, buffet, commode, billard, tables, chaises, glaces, lit garni, batterie de cuisine, etc., etc.

'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 59, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

DES BOISSONS GAZEUSES.

— Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8° illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brasseurs, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur : Hermann-Lacapelle, 114, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 2073. 2 mai.

A VENDRE OU A LOUER

close de murs, comprenant pré, jardin, vigne et maison d'un étage, située à Brindas, hameau du Gourd. S'adresser à M. BENOIT, au Gourd.

Etude de M. POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 couverts. S'adresser à M. Fontaine tapissier, 2, rue du Plat.

ON DESIRERAIT LOUER

De suite une petite maison de campagne de cinq à six pièces avec jardin, le tout autant que possible indépendant et de préférence entre 2^e-Foy et Ecully. S'adr. rue Colbert, 14, à l'Agence V. Fournier, ou le n° 2534.

A LA VILLE DE LYON

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS
DIX FOIS PLUS VASTES ET PLUS IMPORTANTS QUE LE PLUS GRAND MAGASIN DE LYON
Lundi 27, Mardi 28 et Mercredi 29 Mars



Exposition générale et mise en vente, les mêmes jours
DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ, D'UN BON MARCHÉ SANS EXEMPLE

Cette Exposition représentera des millions de marchandises fraîches et nouvelles dont les dessins, pour la majeure partie, sont exclusifs A LA VILLE DE LYON. Les prix seront tellement extraordinaires de bon marché, que pour être agréables aux Dames et leur éviter un double déplacement, nous avons organisé cette Exposition des jours de semaine, pendant lesquels la vente se fera comme de coutume. Nos vingt Comptoirs seront disposés par séries d'étoffes et d'objets, et chacune de ces séries sera affichée et mise à la disposition immédiate des visiteurs.

Comptoir des châles des Indes Choix considérable de cachemires des Indes carrés et longs, pour corbeilles de mariage, vendus à des prix hors ligne et sans précédent. AFFAIRE UNIQUE CHALES cachemire de l'Inde carrés, rivières blanches, dessins riches et variés, d'une valeur réelle de 300 fr., à... 145 » Chales français COLLECTION nouvelle de châles, carrés Indou, tout laine, dessins exclusifs, valeur 90 fr., à... 45 »	Comptoir de Lingerie BRODERIE écrue belle qualité, à... 0 75 PARURES dentelles forme officier... 1 75 MOUCHOIRS bouquets haute nouveauté, batiste fil... 0 95 COSTUMES d'enfants pure laine, toutes nuances... 6 50	Arrivage considérable d'articles pour la campagne, pliants, fauteuils, dormeuse, table nattes de Chine. Comptoir de toile et blanc TOILE cremée pour chemises, larg. 80 0 65 TOILE cremée pour draps largeur 100 0 90 CALICOT sans apprêt, largeur 85... 0 40 GUIPURE pour rideaux de vitrage... 0 30	Comptoir de bonneterie BAS coton écu 4 fils diminués. La paire... 0 35 BAS coton rayé haute nouveauté la paire 1 25 Ombrelles et En-cas OMBRELLES satin noir broderie riche... 9 00 OMBRELLES pompador avec dentelle 5 00 EN-CAS sergé cuit, valeur 5 fr. 90, à... 3 00
Comptoir des fichus et cravates PARURES haute nouveauté de la saison 2 95 THE cabinet, plastron anglais pour hommes, succès du jour, val. 4 fr. 90 à... 1 75	Comptoir des Robes et Costumes PEIGNOIR toile irlandaise... 2 95 MATINEE toile d'Alsace pompador ou à pois, jupon garni, volant plissé... 10 90 COSTUME en joli tissu à damier, jupon avec volant et draperie... 29 »	Comptoir de draperie pour jaquettes ET COSTUMES D'ENFANTS DRAP cheviotte et melton anglais, largeur 1m 40/190, décati, qualité garantie à l'usage... 2 45 CHEVIOTTE anglaise pour jaquettes, largeur 140/100, pure laine, tout ce qui se fait de plus nouveau... 6 90 & 5 50	Chemises pour hommes CHEMISES madapolam fort, à... 3 90 CHEMISES shirting fort devant, col et poignets en toile fine, à... 4 00
Comptoir des soieries noires TAFFETAS noir cuit, larg. 48/50, à 2 r. 95 2 45 FAILLE et drap de Lyon noir, largeur 58/60... 3 90 VELOUTINE noire qualité extra, larg. 60 cent... 4 90	Comptoir des Etoffes nouvelles pour ROBES ET COSTUMES QUADRILLÉ multicolore laine et coton, genre anglais, largeur 110... 0 90 CACHEMIRE beige pure laine, nuances mélangées, jardinière, largeur 120/110, valeur 2 fr., à... 1 25 CREPON et FOUGERE pure laine, grand choix de nouvelles teintes claires et foncées, larg. 110... 1 60	Comptoir d'Impressions FOULARD d'Alsace pompador, grand teint, prix extraordinaire... 0 45 TOILE de Mulhouse, dessins riches, pompador et dentelle... 0 75 SATIN brillant, grande fleurs et roses de mai, valeur 2 fr., à... 0 95	Ganterie GANTS satin fil, coul. longues, manchettes à jour, se vendant partout 2 fr. 75, à 1 75 GANTS satin fil 4 boutons et mousquetaires, même longueur, valeur 2 fr. 45 1 25
Soieries de couleur GRISAILLE rayures et carreau, largeur 48/50... 3 90 & 2 60	Comptoir des rideaux confectionnés RIDEAUX Bama avec frange à grille Louis XIII, double face, le rideau... 5 50 L'Embrasse Louis XIII assortie... 1 95 RIDEAUX Véronèse tissu jutte, double face, avec jolie frange, ce rideau se fait en toutes nuances, olive, bleu, bronze, etc. Le rideau... 7 90	Costumes mi-confectionnés PEIGNOIRS toile d'Alsace et pur fil brodés, choix immense avec figurines... 7 90 & 5 90 COSTUMES mi-confectionnés toile de Mulhouse, grand teint, garnitures riches, cols, parements et poches... 19 & 15 50 COSTUMES brodés à jours, zéphir et nankin d'Orient, composés de 14 m. uni et 8 m. 20 broderie... 29 »	Comptoir de passementerie FRANGE copeau, hauteur 10 c., très garni, valeur 2 fr. 75, à... 1 45 DENTELLE perlée, dessins riches et nouveaux, valeur 2 fr. 45, à... 1 25
Comptoir des Confections 200 JAQUETTES drap fantaisie, toutes nuances, valeur réelle 48 fr. 90, à... 9 90 300 JAQUETTES drap cheviotte anglaise, genre tailleur, valeur 25 fr., à... 17 90 200 VISITES drap multicolore, genre parisien, valeur réelle 22 fr., à... 15 90 150 MANTILLES cachemire, garniture frange et passementerie, motifs au dos, valeur 22 fr., à... 14 90 200 VISITES cachemire, garniture dentelle et passementerie, d'une valeur de 39 fr., à... 25 »	Tissus pour ameublements AFFAIRE HORS LIGNE 200 PIÈCES sergé, tout ce qui se fait de beau et de riche, 50 dessins à choisir dans tous les genres et dans tous les styles, larg. 80/100 valeur réelle 1 fr. 95 à... 0 95 ETOFFE KROUMRS, à grand effet, double face, larg. 1 ^m 30... 1 95 LAMPAS russe genre soierie, tout ce qui se fait de plus beau dans ce tissu, coloris nouveaux, dessins variés, larg. 1m 30... 2 95	Comptoir de deuil ALPAGA noir brillant, largeur 80 c., qualité vendue partout 0 fr. 95, à... 0 60 DAMASSE noir en toutes dispositions nouvelles, d'une valeur de 3 fr. 50, à... 1 95 Assortiment immense de haute nouveauté en mercerie, boutons et passementerie.	Comptoir de mercerie BOUTONS nacre 1 ^{er} choix, la carte de 3 douzaines, à... 0 90 ALPAGA noir irrétrécissable, la pièce de 25 mètres, à... 1 25 PORTE-AIGUILLE synoptique avec chromo, garnis de 125 aiguilles, à... 0 60
			Comptoir de rubans AFFAIRE EXTRAORDINAIRE RUBANS faille n° 9 tout soie dans toutes les nuances, d'une valeur de 0 fr. 75, à... 0 25 RUBANS brochés, haute nouveauté, toutes couleurs, largeur 13 cent., valeur 2 fr. 90, à... 1 75

AUX DEUX PASSAGES

Continuation de l'Exposition générale et de la MISE EN VENTE DE TOUTES LES NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS et D'ÉTÉ, à tous nos COMPTOIRS
Nombreuses AFFAIRES d'un BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL
APERÇU DES PRIX DE QUELQUES SÉRIES

QUADRILLE anglais, nouveauté, tissu croisé, larg. 54 cent., à... 0 45	CACHEMIRE soie noire, étoffe garantie, valeur 7 fr. 50, à... 4 90	RUBANS écossais tout soie, n° 12, à... 4 50	JAQUETTES pour dames, drap anglais, fant., façon tailleur, à... 14 00
SERGE carreaux, nouveauté, larg. 110 cent., d'une valeur de 1 fr. 50, à... 0 85	PEKIN noir, velours et satin, valeur 12 fr., à... 7 90	FICHUS spanish, soie noire et crème, à 4 50	MANTILLES pour dames, sergé Hindou noir, pure laine, doublées soie, jolies garnitures, à... 18 00
CACHEMIRE beige et gris, larg. 110 c., d'une valeur de 1 fr. 75, à... 0 95	SURAH Batavia, largeur 65 cent., nuances nouvelles, à... 4 90	FICHUS spanish, soie noire et crème, imitation blonde d'Espagne, à... 7 00	VISITES pour dames, sergé noir pure laine, doublées soies, jolies garn., à 2 90
SERGE beige, tout laine, larg. 110 c., à... 1 25	FOULARDS Surah, d'une valeur de 2 fr. 50, à... 1 25	BERTHE laine et soie, genre nouveau, à 5 90	VISITES dames, pure laine, satin duchesse garnies dentelles et passementerie 6 90
CROISE Hindou, tout laine, toutes nuances nouvelles, larg. 110 cent., à... 1 45	LAVALLIÈRES, foulard de l'Inde, nouvelles dispositions, à... 1 20	JUPONS popeline grisaille, garnis volants, à... 3 90	ROBES laine pour enfants, nuances variées : de 2 à 4 ans, prix... 6 00
PARISIENNE noire pure laine, largeur 120 cent., à... 1 75	OMBRELLES satin coul. t. nuances, forme chinoise ou carrée doublées soie 7 50	JUPONS cretonne fine, grand teint, à... 5 50	PALETOTS fillettes, en drap gris et beige : de 2 à 5 ans, prix... 5 00
MOUSSELINE de l'Inde, noire, crepée, pure laine, larg. 120 cent., à... 1 95	BAS Richelieu, sans couture, mailles fines, longues jambes, toutes nuances nouvelles, la paire... 0 60	JUPONS mohair anglais noir, belle qualité, garnis volants plissés et biais, à... 6 50	De 6 à 10 ans, prix... 8 00
ARMURE noire, pure laine, largeur 110 cent., à... 2 40	CHAUSSETTES coton écu, mailles moyennes, entièrement finies, usage garanti, la paire... 0 60	JUPONS-ROBES drapées, en laine, à... 19 00	VISITES fillettes, drap nouveauté, pure laine, avec plissés froncés, garnies, flots de rubans : de 4 à 10 ans, prix... 18 00
CACHEMIRE noir fin, pure laine, larg. 120 cent., qualité de 3 fr. 50, à... 1 95	GANTS satin fil, baguettes brodées soie, manchettes d.-élastiques, à... 0 30	PEIGNOIRS pour dames en percale imprimée, bonne qualité, à... 3 50	VETEMENTS complets pour garçons, drap anglais, forme nouvelle : de 4 à 11 ans, prix... 14 00
ALPAGA anglais, noir brillant, largeur 65 à 70 c., qualité de 1 fr., à... 0 55	MOUSSELINE brochée p' rideaux, larg. 75 c., valeur 1 fr. 40, le m... 0 65	PEIGNOIRS pour dames, en zéphir belle qualité, jolies garnitures, à... 9 50	CHAPEAUX garçons, paille ang. nuances bleu marine loutre, noir et blanc, à... 0 90
INDIENNE imprimée, à fleurs et à pois, dans tous les coloris, à... 0 40	RIDEAUX guipure, haut. 3 m. larg. 1.50, valeur 8 fr. 75, le rideau... 4 75	MATINEES pour dames, en satin d'Alsace, grand teint, dessin Pompador, à... 19 00	CHAPEAUX garçons, paille porc épic, toutes nuances, jolies garnitures, à... 4 00
CRETONNE tissée grand teint, largeur 80 c., à... 0 60	PETITS RIDEAUX guipure, h. 2 ^m 50, valeur 8 fr. 50, la paire... 4 25	COSTUMES complets pour dames, en lainage fantaisie et à petits carreaux 35 00	PEIGNOIRS batiste d'Alsace, toutes nuances, garnis broderie, à... 11 00
SATIN genre Pompador, dessins et coloris nouveaux, à... 1 45	TOILE 1/2 blanche ext. forte, p. draps s. coul. long 2 m. 20, la paire p. 6 m. 50 19 50	JAQUETTES pour dames, drap uni, toutes coul., façon tailleur, à... 9 50	